



## **Compte rendu de l'Assemblée générale / du Congrès 2022 du Mouvement Ecologique asbl, du 19 mars 2022**

Les invitations à l'Assemblée générale ont été envoyées à tous les membres par courrier postal le 4 mars 2022, conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée générale annuelle du Mouvement Ecologique s'est tenue à l'Hôtel Parc-Belle-Vue à Luxembourg-ville.

L'ordre du jour était le suivant, comme annoncé dans l'invitation :

**1. Blanche Weber, présidente, a souhaité la bienvenue aux participants**, les a remerciés de leur présence et a ensuite axé son discours sur l'importance de l'engagement et de la capacité d'action des responsables politiques en cette période de crise.

**2. Le point suivant de l'ordre du jour a été consacré à la présentation de différents rapports d'activité sous forme de présentations PowerPoint :**

\* Théid Faber, président de l'Oekozenter Pafendall, a présenté le rapport d'activité de l'Oekozenter Pafendall ;

\* Cedric Metz a rendu compte des activités de move.

\* Blanche Weber a présenté le rapport d'activité 2021 du Mouvement Ecologique, en mettant l'accent sur les projets particulièrement importants et en les commentant avec les responsables de dossier. Dans ce cadre, un bref rapport a également été présenté sur l'Alliance pour le climat - Lëtzebuerg.

À la suite du rapport d'activité, les défis internes et externes du Mouvement Ecologique ont été abordés.

**Une courte pause a ensuite été observée.**

**4. Il incombaît à Emile Espen, trésorier, de présenter les comptes de 2021**, qui ont reçu un avis favorable des vérificateurs aux comptes André Gilbertz et Patrick Loewen ainsi que du « Fiduciare ». Au moyen d'une contribution vidéo, les deux vérificateurs ont confirmé la bonne gestion financière et ont demandé au congrès d'approuver les comptes. Le **projet de budget 2022** a également été présenté. Les comptes 2021 et le projet de budget 2022 ont été approuvés par l'assemblée générale.

Les deux vérificateurs des comptes ont renouvelé leur candidature, aucune nouvelle candidature n'ayant été présentée. Les deux vérificateurs des comptes ont également été confirmés dans leurs fonctions par l'assemblée générale.

**5.** Après la présentation des activités et du rapport financier, l'assemblée générale a également donné décharge au conseil d'administration par vote vidéo.

**6.** Le point suivant à l'ordre du jour était l'élection du nouveau **conseil d'administration 2022**. La situation était la suivante :

**Membres restants** : Emile Espen, Gérard Kieffer, Marianne Milmeister, Cédric Metz, Jeannot Muller, Bob Reuter

**Démissionnaires et candidats à leur propre succession** : Tom Becker, Roger Dammé, Théid Faber, Béatrice Kieffer, Claude Petit, Jacques Pir, Jean Rischette, Blanche Weber

**Démissionnaire et ne se représentant pas** : Roger Schauls.

Il en résulte 14 candidatures (le nombre maximal de membres du conseil d'administration étant fixé à 17 par les statuts).

Blanche Weber a fait remarquer qu'en période de COVID-19, il était difficile de recruter de nouveaux membres pour le conseil d'administration, car les échanges directs en petit comité faisaient défaut. Elle s'attendait à ce que d'autres personnes soient cooptées au conseil d'administration au cours de l'année. Il serait particulièrement souhaitable de recruter des femmes, car celles-ci sont malheureusement sous-représentées au sein du conseil d'administration.

Blanche Weber a remercié chaleureusement Roger Schauls pour son engagement de longue date au sein du conseil d'administration du Mouvement Ecologique et s'est réjouie qu'il continue à être actif au sein du groupe de protection de la nature.

L'assemblée générale n'ayant émis aucune objection à cette nomination, le nouveau conseil d'administration 2022 a été élu à l'unanimité.

**7. Ensuite, deux motions du conseil d'administration ont été soumises à la discussion : « *Dans l'intérêt des générations futures : la politique doit créer un avenir durable et inaugurer une nouvelle ère !* » et « *Fir déi sozialgerecht energetesch Transitioun – fir eng méi krisefest weltwäit Liewensmëttelversuergung* » (Pour une transition énergétique socialement équitable – pour un approvisionnement mondial en denrées alimentaires plus résistant aux crises). Les deux motions ont été approuvées avec quelques modifications mineures.**

Pour conclure, Blanche Weber a remercié les membres pour leur engagement et leur soutien, qu'il soit actif ou passif, tout au long de l'année 2021.

Vers 17h45, Blanche Weber a remercié les invités pour leur participation à ce congrès intéressant, qui s'est une nouvelle fois déroulé sous un temps radieux.

Luxembourg, le 21 mars 2022